

Formation Jeudi et Vendredi
16-17 octobre 2025
Pôle Entreprises

Pratique du droit des sociétés et
des baux commerciaux



Formateurs

Madame Caroline Coupet, Professeur agrégé de droit privé et sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas.
Monsieur Hugues Kenfack, Professeur agrégé de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse Capitole, Doyen honoraire Faculté de droit, Président université Toulouse Capitole.
Co-animé par **Maître Bruno DENIS**, Avocat
Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires maîtriseront l'actualité jurisprudentielle 2024-2025 en droit des sociétés, de même que les apports de l'ordonnance n° 2025-229 du 12 mars 2025 portant réforme du régime des nullités en droit des sociétés. Ils seront en capacité de mettre en application les principes exposés. Les personnes maîtriseront le droit des baux commerciaux et auront les clés pour rédiger les contrats et anticiper les contentieux.



Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive

Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre

75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste



Prérequis

Bases en droit des sociétés
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



PREMIERE PARTIE : Actualités en droit des sociétés

Thème 1 : Les nullités (ordonnance du 12 mars 2025) 1h30

Introduction : Contexte et esprit de la réforme

I. La nullité des décisions sociales

A. Les causes de nullité

B. Le régime des nullités

II. Le cas particulier des augmentations de capital

III. La nullité de la société

IV. La nullité des apports en société

Thème 2 : La formation de la société (actualité jurisprudentielle) 15 minutes

Thème 3 : Les pactes d'associés (actualité jurisprudentielle) (1h30)

I. Articulation entre les statuts et les pactes

II. Clauses particulières (buy or sell / drag along)

Thème 4 : Les associés (2h)

I. Les droits des associés

A. Les droits politiques

B. Les droits financiers

C. Les cessions de droits sociaux

D. Le droit de ne pas être exclu

E. Le droit de retrait

II. La responsabilité de l'associé

III. Les situations particulières (usufruit, indivision, associé marié, associé incapable)

Thème 5 : Les dirigeants sociaux (45min)

I. Statut et pouvoirs

II. Responsabilité

Thème 6 : Le contentieux des sociétés (compétence / expertise de gestion / administrateur provisoire) (30 minutes)

Thème 7 : Les opérations sociétaires (30 minutes)

DEUXIEME PARTIE : Pratique des baux commerciaux

I – Thème (1h)

Retour sur l'indemnité d'éviction

Retour sur la compétence territoriale du juge des référés en matière de baux commerciaux : ordre public ou liberté contractuelle ?

II – Actualité jurisprudentielle (5h)

1 – Droit Commun du bail

Champ d'application du statut des baux commerciaux

2 – Exécution du bail commercial

3 – Extinction du bail commercial

4 – Prescription et procédures

III – Rédaction des clauses des baux commerciaux (2h)